

COMMUNIQUE DE PRESSE



URGENT

Paris, le 25 mai 2011

SOS VILLAGES D'ENFANTS N'A PAS DE VILLAGE DANS L'ESSONNE

Les media de ce jour évoquent des faits graves à l'encontre d'enfants accueillis dans un établissement à Villabé.

SOS Villages d'Enfants souhaite faire savoir que :

- ses pensées premières vont aux enfants victimes de ces agissements, infiniment regrettables
- SOS Villages d'Enfants n'a pas de village dans l'Essonne et n'est pas en cause dans cette actualité.

Il n'en demeure pas moins qu'une grande vigilance est apportée par notre organisation pour que ces graves problèmes ne puissent pas arriver.

Ainsi nos processus internes vont être revisités à la lumière de ces faits.

SOS Villages d'Enfants remercie ses partenaires et fidèles soutiens de leur confiance, indispensable pour la poursuite de sa mission en faveur des enfants qui lui sont confiés.

A propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants a pour mission de prendre en charge des enfants sans soutien parental ou en risque de le perdre, en France et dans le monde. Son objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir une vie de famille, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans un village d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon, en conformité avec les résolutions de l'ONU de novembre 2009.

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 900 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 132 pays, SOS Villages d'Enfants International prend en charge plus de 76 000 enfants et jeunes dans 508 villages d'enfants SOS. Avec plus de 2000 projets sociaux, éducatifs et de santé, elle vient en aide à un million de bénéficiaires. Elle est apolitique, non-confessionnelle et a un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.

Plus d'informations : www.sosve.org

Contact :

Chantal Palitzyne - 01 55 07 25 42 - cpalitzyne@sosve.org

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance